



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

volailles

Question écrite n° 34556

## Texte de la question

M. Jean-Yves Besselat appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la crise de la production des oeufs de consommation. Bien que cette crise soit nettement moins médiatisée que d'autres, les difficultés qu'elle engendre n'en sont pas moins réelles. En effet, les producteurs d'oeufs n'ont connu, depuis 1996, qu'une chute vertigineuse et continue des cours. Ces derniers atteignent aujourd'hui à peine 2,30 F/kg à destination des casseries, pour un prix de revient estimé à 4,50 F/kg. Alors qu'un plan de retrait de production mis en place par les producteurs, début mai, laissait apparaître un léger redressement début juin, tous les espoirs de reprise ont été anéantis avec l'affaire de la dioxine qui a touché la filière de plein fouet. Or les analyses ont prouvé que les élevages étaient indemnes de toute contamination et que les produits étaient parfaitement sains. Néanmoins, la médiatisation de cette affaire a suscité une totale perte de confiance des distributeurs et des consommateurs : les stocks d'oeufs se sont accumulés et la chute des cours s'est renforcée. Les producteurs ni coupables ni responsables se retrouvent une fois de plus victimes d'une mauvaise gestion de l'information. Aussi, il lui demande de reconsidérer sa décision de ne pas octroyer de soutien conjoncturel à la filière.

## Texte de la réponse

La filière oeuf de consommation est actuellement confrontée à une crise de surproduction. Depuis près de deux ans, la production française ne cesse de progresser alors que la majorité des pays de l'Union européenne a enregistré un recul significatif. Durant le premier semestre 1999, la hausse de la production nationale a atteint 4 %. Toutefois, le rythme annuel de progression se ralentit nettement depuis le début de l'année : de près de 7 % en janvier, il passerait à 1,5 % en fin d'année. En ce qui concerne la consommation, le panel SECODIP a enregistré une baisse de 2,6 % des achats d'oeufs depuis le début de l'année 1999. Cette situation, déjà tendancielle avant la crise de la dioxine, a été amplifiée par l'inquiétude des consommateurs durant cette période. De ce fait, l'index oeuf du service des nouvelles des marchés a enregistré une diminution de près de 25 % pour les calibres 53/63 durant le premier semestre 1999. Face à ces difficultés, un certain nombre de mesures ont été prises à plusieurs reprises en 1998 et en 1999, en concertation avec les représentants nationaux des familles professionnelles. Elles ont notamment permis de rechercher des débouchés pour les ovoproduits sur les pays tiers, ainsi que de lancer une campagne de communication pour redonner confiance aux consommateurs, suite à la crise de la dioxine. En outre, ces mesures ont permis d'aboutir à l'allègement du marché de la poule pondeuse de réforme. Au niveau communautaire, à la demande de la délégation française, la commission a accepté une augmentation des restitutions à l'exportation pour les oeufs, en avril 1999. La réunion que le ministre de l'agriculture et de la pêche a demandée à son cabinet de convoquer à la fin du mois d'août dernier, a montré combien cette profession avait besoin de parvenir à un meilleur encadrement de sa production, ainsi qu'à une meilleure organisation. C'est pourquoi, le ministre de l'agriculture et de la pêche a décidé de faire réaliser une mission d'évaluation des perspectives de la filière oeuf dans son ensemble par M. Jean-Luc Evette, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts. Ses conclusions seront remises d'ici la fin de cette année. Elles permettront au ministre de l'agriculture et de la pêche de disposer, ainsi qu'aux

responsables de la filière, aux élus et aux collectivités territoriales, d'éléments concrets pour apprécier et décider des moyens dont ce secteur devrait disposer pour faire face aux difficultés actuelles et mieux préparer son avenir.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Yves Besselat](#)

**Circonscription :** Seine-Maritime (7<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 34556

**Rubrique :** Élevage

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 septembre 1999, page 5295

**Réponse publiée le :** 29 novembre 1999, page 6816